



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

ACCOMPAGNEMENT POST AGREMENT ADOPTIF

Après l'obtention de votre agrément, le Conseil départemental des Alpes Maritimes se propose de vous accompagner dans votre parcours vers l'adoption.

C'est pourquoi vous trouverez ci après le programme pour la fin de l'année 2021 des différentes propositions auxquelles nous vous invitons à participer.

Au vu de la situation sanitaire actuelle, le service du placement familial et de l'adoption vous propose cet accompagnement sous forme de Visio conférence

REUNIONS A THEMES

Animées par un psychologue du service adoption et placement familial

Inscription : par mail de-spfa@departement06.fr (l'invitation à la visioconférence nécessite **une adresse mail et un numéro de téléphone**).

11 janvier 2021 à 19h30	De l'Enfance à l'Adolescence
8 février 2021 à 19h30	Les origines dans l'adoption
15 mars 2021 à 19h30	Adoption et attachement I
29 mars 2021 à 19h30	Adoption et attachement II
12 avril 2021 à 19h30	L'adoption des pupilles
26 avril 2021 à 19h30	Apparentement et rencontre
17 mai 2021 à 19h30	Ethique et adoption
31 mai 2021 à 19h30	L'adoption des enfants dits à « particularités »
7 juin 2021 à 19h30	« Les risques » de l'adoption

Le lundi 18 janvier 2021 à 20h30, nous vous proposons par le biais d'une visioconférence, une rencontre avec les parents adoptifs de l'atelier d'écriture.

Inscription : par mail de-spfa@departement06.fr (l'invitation à la visioconférence nécessite **une adresse mail et un numéro de téléphone**).



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

GROUPES DE PAROLES

Organisés en soirée

Animés par le psychologue du service placement familial et adoption

Un groupe de paroles pour les candidats agréés

Deux groupes de paroles pour les parents adoptifs

Vous pouvez vous inscrire et prendre des renseignements par Mail : de-spfa@departement06.fr
(l'invitation à la visioconférence nécessite une adresse mail merci de laisser également vos coordonnées téléphoniques).

[Le psychologue du service vous contactera suite à votre inscription](#)